



La passion de la pierre

Le partenariat de référence, un accompagnement
de tous les acteurs de l'immobilier :

Administrateurs de biens,
Agents immobiliers,
Syndics,
Gérants,
Institutionnels,
Propriétaires bailleurs,
Promoteurs immobiliers,
Diagnosticheurs Techniques Immobiliers,
Géomètres,
Experts,
Artisans du bâtiment,
Résidences de services,
Maîtres d'œuvre,...

Le périmètre de nos interventions :

Vos obligations d'assurances liées à la loi Hoguet :
Responsabilité Civile Professionnelle,
Garantie financière.

Garanties liées à votre activité :
Protection juridique, Multirisque de vos locaux,
Assurance Construction (Dommages Ouvrage,
Tous Risques Chantiers, CNR, RC maître d'ouvrage,...)

Garanties à destination de vos mandants :
Loyers impayés, GRL,
Assurance emprunteur,
Garantie revente,...



Nos atouts

- Le respect de nos engagements
- L'analyse de vos risques et l'élaboration d'un contrat sur mesure
- Notre écoute et notre réactivité de la mise en place du contrat au règlement du sinistre



Notre force

- Assistance si nécessaire à la vérification des risques en matière de sécurité, d'occupation et de validation du mètre
- Mise en place de plans de prévention
- Suivi du règlement du sinistre par un interlocuteur unique

de Clarens :

Notre expertise

nous assurons

- 3 000 professionnels de l'immobilier,
- Plus de 40 Millions de m²,
- 40 000 lots en loyers impayés,
- un partenariat avec des assureurs de premier ordre avec délégation de souscription et de gestion des sinistres
- un contrat Dommages Ouvrage à souscription et gestion simplifiées
- des équipes basées à Paris, Lyon et Toulouse pour une réponse nationale



Nous contacter

Pôle Immobilier

17 rue Washington
75008 Paris

Tél. : 01 44 13 13 21 - Fax : 01 45 63 54 67
immobilier@declarens.com

LYON : Tél : 04 72 83 77 30 – Fax 04 72 83 77 31
TOULOUSE : Tél : 05 34 55 15 30 – Fax 05 34 55 15 40